

Deux homélies patriotiques pseudépigraphes : Saint Athanase sur l'Annonciation ; Saint Modeste de Jérusalem sur la Dormition

In: Échos d'Orient, tome 39, N°199-200, 1941. pp. 283-289.

Citer ce document / Cite this document :

Jugie Martin. Deux homélies patriotiques pseudépigraphes : Saint Athanase sur l'Annonciation ; Saint Modeste de Jérusalem sur la Dormition. In: Échos d'Orient, tome 39, N°199-200, 1941. pp. 283-289.

doi : 10.3406/rebyz.1941.2964

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1941_num_39_199_2964

Deux homélies patristiques pseudépigraphes : Saint Athanase sur l'Annonciation ; Saint Modeste de Jérusalem sur la Dormition

I. — L'homélie du Pseudo-Athanase sur l'Annonciation.

Parmi les nombreux écrits apocryphes mis sous le nom de saint Athanase d'Alexandrie, se trouve une homélie pour la fête de l'*Evangelismos* ou fête de l'Annonciation au 25 mars, qui commence par les mots : Τοὺς ἱεροὺς ἱεροκήρυκας οἱ πρὸς τὴν ἀσθένειαν (1). Le caractère apocryphe de la pièce est généralement reconnu, bien qu'il arrive à tel théologien de la citer comme authentique en parlant de la doctrine de l'Assomption de la Sainte Vierge à l'époque patristique. On y lit, en effet, un témoignage très explicite sur l'assomption glorieuse de Marie en corps et en âme sans aucune mention de sa mort et de sa résurrection (2).

Que l'homélie n'appartienne pas au saint Athanase du IV^e siècle, on peut en donner plusieurs preuves, et notamment celle-ci, qui est nouvelle et qui n'a pas encore pénétré dans le domaine de l'érudition commune : à savoir que la fête de l'Annonciation proprement dite, celle que les Grecs appellent l'*Evangelismos* et qui se célèbre le 25 mars, n'existait pas encore au IV^e siècle. Elle fut introduite, en effet, dans les Eglises d'Orient à l'époque de Justinien, vers l'an 550, après que la fête occidentale du 25 décembre, commémorant la naissance du

(1) Elle se trouve dans la patrologie grecque de Migne, t. XXVIII, col. 917-948.

(2) Ce témoignage se lit à la col. 938 : Marie est représentée comme la reine se tenant à la droite du Roi universel, son Fils, *revêtue du manteau doré et multicolore de l'incorruptibilité ; car elle paraît là non selon la simplicité propre aux esprits et comme dépouillée de sa chair et de son corps, mais revêtue de l'incorruptibilité et de l'immortalité dans sa chair très sainte.*

Sauveur, eut été communément reçue chez elles (1). C'est l'évêque d'Ephèse, Abraham, un contemporain de Justinien, qui nous apprend cela dans son discours sur l'Annonciation de la Mère de Dieu, que nous avons publié dans ces dernières années (2). Il déclare positivement qu'aucun des anciens Pères, parmi lesquels il cite saint Athanase, n'a fait de discours au jour même de l'Annonciation, parce qu'à leur époque la fête de la naissance du Sauveur, au 25 décembre, ne se célébrait pas encore (3).

La critique interne suffit, à elle seule, à classer l'homélie en question, sinon après la période patristique, du moins après la controverse monothélite. Non seulement l'auteur est postérieur au Pseudo-Denys l'Aréopagite, dont il s'inspire visiblement en parlant des hiérarchies angéliques, mais la phrase suivante vient d'un théologien qui a connu la définition du sixième concile œcuménique sur les deux vouloirs et les deux opérations du Verbe incarné.

« C'est pourquoi nous disons *deux vouloirs* (ou volontés, θελήματα) et non *deux voulants* ; *deux opérations* et non *deux opérants*, mais un seul *voulant* selon une hypostase, *deux volontés et deux opérations* selon la propriété des natures. Confessant de la sorte le divin mystère de l'Incarnation, nous repoussons les blasphèmes des hérétiques » (4).

Une pareille théologie nous mène au plus tôt à la fin du VII^e siècle ou au début du VIII^e. Par ailleurs, l'auteur paraît antérieur à Photius par le fait qu'en exposant le dogme trinitaire, il ne fait aucune allusion à la controverse sur la procession du Saint-Esprit. Et par la manière dont il parle des missions divines, il n'appartient pas à l'Ecole d'Antioche, mais se rattache à celle d'Alexandrie (5).

(1) La date du 25 mars comme jour de la conception virginal de Jésus est, en effet, commandée par la date de sa naissance au 25 décembre. L'inverse aurait pu se produire. En fait, nous savons que c'est la date du 25 décembre qui a eu la priorité.

(2) D'abord, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, année 1913 ; puis dans la *Patrologia orientalis* Graffin-Nau, t. XVI, p. 442-447.

(3) *Patrologia orientalis*, t. cit., p. 442.

(4) P. G., t. cit., col. 925 B. Nestorius est réfuté, col. 932 D, 933 B.

(5) On peut déduire ce point du fait que l'auteur enseigne la mission d'une personne divine par une autre, ce que repoussent généralement les exégètes antiochiens. Le Fils est envoyé par le Père comme Dieu, ὡς Θεός, § 12, col. 93 CA. Bien qu'il cite Isaïe, XLVIII, 16, l'orateur ne dit pas que le Fils est envoyé par le Saint-Esprit, comme l'enseigne Photius dans ses écrits contre la procession du Saint-Esprit *ab utroque*.

II. — L'homélie sur la Dormition de la Mère de Dieu attribuée à saint Modeste de Jérusalem.

L'authenticité de la célèbre homélie sur la Dormition de la Mère de Dieu mise sous le nom de saint Modeste, patriarche de Jérusalem († 17 décembre 634) ne paraît pas avoir été contestée jusqu'à ce jour (1). Cette homélie passe même généralement pour être le premier discours byzantin pour la fête du 15 août qui nous soit parvenu et où soit explicitement affirmée la résurrection et l'assomption glorieuse de la Vierge, mis à part les récits apocryphes du *Transitus Mariae*. Le récit de Jean de Thessalonique sur la Dormition peut sans doute lui disputer la priorité ; mais ce récit n'est pas une homélie pour la fête, bien qu'il ait été composé à l'occasion de l'introduction de la fête à Thessalonique, et son témoignage sur le fait même de la résurrection glorieuse est enveloppé d'obscurité (2). Publiée à Rome en 1760, par Michel-Ange Giacomelli d'après l'unique manuscrit de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés (= Cod. Coislin. 274), copiée en 1608 sur un manuscrit de la bibliothèque de l'île de Halki, daté de 1319, cette homélie, en tant qu'œuvre de saint Modeste, peut se réclamer du témoignage de Photius, en ce sens, du moins, que celui-ci l'a lue dans un manuscrit qui la mettait sous son nom (3). A y regarder de près, cependant, on s'aperçoit que le grand érudit byzantin n'était pas pleinement convaincu de son authenticité. Il nous déclare, en effet, que le style de l'homélie sur la Dormition diffère sensiblement de deux autres homélies attribuées à saint Modeste, à savoir un discours en l'honneur des saintes femmes *myrophores* (4), et un autre pour la fête de l'*Hypapante* (5). Et alors qu'il nous donne quelques extraits de ces deux derniers morceaux, il ne cite rien de l'homélie sur la Dormition. En comparant ces extraits avec le texte même de l'homélie, nous constatons nous-mêmes le bien-fondé du jugement de Photius.

(1) BARDENHEWER, *Geschichte der christlichen Literatur*, t. V, 1932, p. 41, mentionne la pièce sous le nom de saint Modeste sans élever aucun soupçon sur son authenticité.

(2) Voir ce récit de Jean dans la *Patrologia orientalis*, t. XIX, où nous l'avons publié d'après de nombreux manuscrits.

(3) PHOTIUS, *Bibliotheca*, cod. 275. P. G., t., CIV, col. 244.

(4) On sait que les Grecs appellent de ce nom les saintes femmes qui voulurent embaumer le corps du Sauveur après sa mort.

(5) *Loc. cit.*, col 244. Voir les extraits des deux autres discours dans P. G., t. LXXXVI, col. 3273-3277. Vient ensuite le texte de l'homélie sur la Dormition, col. 3277-3312.

Autant le style des extraits est simple, clair et limpide, autant l'homélie sur la Dormition est une composition tourmentée, au vocabulaire recherché. Cette première constatation nous a amené à examiner de plus près la question d'authenticité. Le résultat de notre enquête n'est pas favorable à la paternité de saint Modeste.

On est tout d'abord étonné de ce que l'orateur dit dans son prologue. Il parle de deux catégories de Pères. Les premiers sont appelés *les docteurs établis dans l'Eglise du Christ par la grâce du Saint-Esprit*. Eclairés et fortifiés par sa lumière, ils ont trouvé pour chacune des fêtes de la Vierge des passages appropriés des saintes Ecritures et les ont interprétés devant les fidèles (1). Ce signalement s'applique sans doute aux grands noms de la patristique grecque des IV^e et V^e siècles, aux docteurs de l'Eglise dont le V^e concile œcuménique avait donné une liste en 553 (2). A ceux-là l'orateur ne reproche pas de n'avoir rien dit sur la fête de la Dormition — il sait sans doute que cette fête n'existait pas de leur temps (3) ; mais il a l'air de se figurer qu'il y avait déjà, à leur époque, tout un cycle de fêtes mariales : ce en quoi il se trompe étrangement, puisqu'il n'en existait alors qu'une seule, cette « Mémoire de Marie » dont parlent quelques orateurs du V^e siècle. A ces premiers Pères notre auteur oppose *ceux qui sont venus après eux, οἱ μετέπειτα*, et c'est de ceux-là qu'il écrit : « J'ignore pourquoi ces Pères ne nous ont laissé aucun discours, aucune exposition scripturaire au sujet de la Dormition de la Vierge digne de toute vénération. Aussi voit-on, au jour de cette fête, le peuple fidèle, avide d'instruction religieuse, attendre qu'on lui révèle quelque chose de ce mystère. » C'est pour répondre à ce pieux désir, ajoute-t-il, que, malgré son impuissance et sa misère, tout confiant en l'assistance de la Mère de Dieu, il a cru utile de faire paraître sa modeste composition sur le sujet (4). De cette déclaration on peut conclure : 1^o que le morceau n'est point une homélie proprement dite, destinée à être prononcée devant un auditoire, mais un petit écrit, μέτριον γράμμα, un panégyrique s'adressant à des lecteurs isolés ; 2^o que l'auteur a ignoré l'existence d'homélies ou de discours sur la fête de la Dormition anté-

(1) *Loc. cit.*, col. 3280.

(2) Cf. MANSI, *Coll. concil.*, t. IX, col. 201-202.

(3) La traduction latine de Giacomelli, col. 3279 B, tendrait à faire croire juste le contraire. Le texte grec ne vise que οἱ μετέπειτα, non les premiers Pères.

(4) Col. 3281 A.

rieurs à sa propre composition. Il n'aura donc pas connu le récit de Jean de Thessalonique, à moins qu'il ne l'ait mis au rang des apocryphes, dont il n'y avait pas à tenir compte (1) ; et il aura écrit avant les grands orateurs du VIII^e siècle : Germain de Constantinople, André de Crète, Jean de Damas, dont nous possédons les homélies pour la Dormition, les premières en fait qui nous soient parvenues pour cette fête en dehors du présent panégyrique.

Or, il faut remarquer qu'un siècle sépare le patriarche de Jérusalem, saint Modeste, de saint Germain de Constantinople, tandis qu'entre lui et les grands noms de l'âge d'or de la patristique grecque, il n'y a guère qu'une cinquantaine d'années. On est dès lors étonné de l'étonnement de l'auteur de ne trouver aucun discours sur la Dormition, depuis que cette fête existe, c'est-à-dire depuis la fin du VI^e siècle (2). C'est dire que son institution fut contemporaine de saint Modeste lui-même, qu'elle précéda de quelques années seulement l'invasion de la Terre Sainte par les Perses, en 614. Alors, on ne comprend pas du tout que le patriarche de Jérusalem ait pu s'exprimer comme s'exprime l'auteur du *modeste récit* mis sous son nom. C'est, croyons-nous, une raison sérieuse de ne pas l'identifier avec cet auteur.

Il y a plus. A un endroit de la pièce, nous lisons une formule christologique qui a pu difficilement venir sous la plume d'un auteur antérieur à la controverse sur les deux volontés du Christ, controverse inaugurée l'année même de la mort de Modeste par la fameuse lettre de Sergius, patriarche de Constantinople, au pape Honorius, c'est-à-dire en 634. Le passage est ainsi conçu :

» Salut, très sainte Mère, toujours vierge, qui avez engendré de votre substance le Christ Fils de Dieu, incarné par l'opération du Saint-Esprit, parfait en divinité et parfait en humanité, c'est-à-dire *en deux natures, deux vouloirs et deux opérations, voulant et agissant comme*

(1) L'auteur se montre excessivement discret dans l'emploi des récits apocryphes, et cela est tout à son éloge. Le peu qu'il leur a emprunté, et en le modifiant, vient peut-être de Jean de Thessalonique.

(2) Nous parlons évidemment de la fête de la Dormition proprement dite, celle qui se célèbre le 15 août. La fête mariale primitive, dont la date variait avec les Eglises, était bien le *dies natalis* de la Vierge, mais on n'y faisait aucune allusion à la manière dont celle-ci avait quitté ce monde. On se contentait de célébrer les épisodes évangéliques de l'Annonciation, de la Visitation et de Noël. Les récits apocryphes du *Transitus Mariae* n'avaient pas encore comblé les lacunes des Livres saints sur le départ de la Mère de Dieu.

Dieu, voulant et agissant comme homme, un seul individu le même sans confusion et sans division, ayant la puissance dans l'une et l'autre nature : puisque vous séjournez auprès de lui, suppliez-le avec la confiance que vous donne votre titre de mère, de conserver toujours son Eglise dans la profession de cette doctrine (1). »

Cette mention si explicite non seulement des deux opérations, mais aussi des deux vouloirs du Christ, cette formule technique : *le même voulant et agissant comme Dieu, voulant et agissant comme homme* ; cette demande, adressée à la Vierge de maintenir l'Eglise dans cette foi : tout cela nous paraît un indice non équivoque que l'auteur a vécu en pleine querelle monothélite, ou plutôt après que le sixième concile eut fixé pour toujours la foi orthodoxe. On sait, en effet, que si la question des deux opérations ou énergies du Christ fut posée en Orient vers 619, ce ne fut qu'en 634 que l'on commença à discuter sur ses deux volontés ou *vouloirs*, *θελήματα*. Ce serait un curieux hasard si saint Modeste, qui est mort en 633 ou en 634 — les deux dates peuvent se soutenir — avait trouvé de lui-même, et antérieurement à la controverse sur les deux volontés, des formules si pleines et si précises.

Enfin, on est étonné de ne rencontrer, dans notre pièce, rien qui trahisse un habitant de Jérusalem, aucun de ces détails topiques qui échappent comme inconsciemment à qui se trouve à l'endroit même des événements dont il parle. Sans doute, l'auteur affirme que la Vierge demeurait à la Sainte Sion et qu'elle y est morte. Mais quand il parle du lieu de la sépulture, il s'exprime à la manière de quelqu'un qui vit loin de là : les apôtres, dit-il, déposèrent le corps de la Vierge dans un tombeau qui devint le réceptacle de la vie, à l'endroit appelé *Gethsémani* (2). Pas un mot sur ce tombeau ; pas une allusion au sanctuaire qui l'enfermait ; aucun détail sur la solennité jérosolymitaine du 15 août. Il nous représente même les apôtres délibérant sur l'emplacement qu'il conviendrait de choisir pour l'ensevelissement. Leur choix tombe sur Gethsémani, parce que Gethsémani se trouve dans la vallée de Josaphat, la *vallée du jugement dernier*. Ils voulurent marquer par là leur confiance en la médiation propitiatrice de la Mère de Dieu auprès du Souverain Juge des vivants et des morts (3).

(1) *Encomium*, § 10, col. 3304 BC.

(2) *Encomium*, 13, col. 3312 A : »

(3) *Ibid.*

Toutes ces raisons réunies nous paraissent assez fortes pour rendre plus que douteuse l'appartenance du discours à saint Modeste. Il faut plutôt l'attribuer à un auteur de la fin du VII^e siècle ou du début du VIII^e, ayant vécu loin de Jérusalem, après la controverse monothélite. Cela sans doute n'enlève rien à l'importance de la pièce ni à la gloire de son auteur, quel qu'il soit. Celui-ci reste toujours le premier en date parmi les Pères grecs qui ont affirmé d'une manière tout à fait claire l'assomption glorieuse de Marie, et son discours est remarquable entre tous par son contenu doctrinal, dégagé de toute enveloppe apocryphe, allant droit à ce qu'il y a de capital dans le mystère final de la vie terrestre de la Vierge, c'est-à-dire à son assomption dans la gloire en corps et en âme ; affirmant cette assomption sans aucune hésitation et à maintes reprises comme une chose allant de soi et ne souffrant pas contradiction. Cet inconnu manifeste un sens chrétien parfait. Il a le souci visible de ne pas se compromettre avec les récits apocryphes, qu'il a connus sûrement. En l'absence de toute tradition sur les circonstances de la mort et de l'assomption de Marie, il ne cherche point à suppléer à ce silence par des détails légendaires et un surnaturel fantastique ; il se contente de conjectures raisonnables et vraisemblables. Il dit ce qu'il faut dire et rien de plus. Sous ce rapport, il l'emporte sur les orateurs célèbres qui l'ont suivi : Germain de Constantinople, André de Crète, Jean Damascène, qui ont fait, dans leurs compositions sur la Dormition de la Vierge, la part beaucoup plus large aux récits apocryphes.

M. JUGIE.

Lyon.